



Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes
Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social
Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports

ARRÊTÉ

fixant la composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat au titre de 2015

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2002-766 du 3 mai 2002 relatif aux modalités de désignation, par l'administration, dans la fonction publique de l'Etat, des membres des jurys et des comités de sélection et de ses représentants au sein des organismes consultatifs ;

Vu le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat, notamment son article 19 ;

Vu l'arrêté du 30 septembre 2013 fixant les règles relatives à la nature et à l'organisation générale de l'examen professionnel pour l'accès au corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat ainsi qu'à la composition et au fonctionnement des jurys ;

Vu l'arrêté du 5 février 2015 autorisant au titre de l'année 2015 l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat ;

ARRÊTE :

Article 1^{er}

La composition du jury de l'examen professionnel organisé au titre de l'année 2015 pour l'accès au corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat est fixée ainsi qu'il suit :

M. MEAR Alain

Conseiller d'Etat - Président

M. SCOLAN Arnaud

Attaché principal d'administration de l'Etat
à l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France

Mme JACQUEMENT Joëlle

Attachée d'administration hors classe à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Dordogne

Mme PINET Jacqueline

Attachée principale d'administration de l'Etat à la direction générale du travail

Mme DI GUARDIA Nadine

Inspectrice principale de l'action sanitaire et sociale à la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Midi-Pyrénées

M. GUTIERREZ Robert

Conseiller d'administration des affaires sociales à la délégation à l'information et à la communication des ministères chargés des affaires sociales

M. SIRY Jean-Marc

Conseiller d'administration scolaire et universitaire à l'institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire

Article 2

En cas d'indisponibilité de M. Alain MEAR, la présidence sera assurée par M. Jean-Marc SIRY.

Article 3

Cet examen est classé dans le groupe II.

Article 4

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le, 13 MAI 2015

Le Chef de bureau du recrutement


Eric MIGEVANT